



Alternative Lycéenne Mosellane

Journal des militants du SGL-Moselle

Mai 2010



*Retour sur la mobilisation
pour Liridona
Page 3*



*Le percent 2011, interdire ?
Ou pas !
Page 5*



*Allocations, un droit
pour tous
Page 6*



*Qu'est ce que le SGL ?
Page 1*



Qu'est ce que le SGL ?

Le Syndicat Général des Lycéens est une nouvelle organisation lycéenne. Elle est exclusivement gérée par des lycéens qui viennent de tous les horizons et qui souhaitent se battre pour **un lycée efficace et citoyen** ! La création d'un Syndicat Général des Lycéens qui rassemble des lycéens engagés de tous les horizons pour faire changer la société était attendue et indispensable car trop souvent, nous lycéens, sommes accusés d'être « récupérés », « manipulés », « influencés » par les partis politiques : exigeons le rassemblement, la vraie indépendance et l'unité ! Aujourd'hui, le SGL est **le seul syndicat véritablement lycéen**, indépendant, démocratique et donc légitime ! Notre objectif est clair : Proposer ensemble un projet alternatif ambitieux pour le lycée et l'éducation en France !

Alors que la crise économique mondiale démontre l'échec du modèle de société qu'on nous impose, nos dirigeants en France et dans l'Europe entière se bornent à privatiser l'éducation. On supprime des postes de professeurs, on privatise nos établissements, on n'incite plus les élèves à penser par eux mêmes, on dénigre les enseignements ouverts sur la société. Le lycée n'évolue plus, et lorsqu'il le fait, les lycéens ne sont pas consultés. En parallèle de nombreux lycéens travaillent, certains pour vivre, ce qui accroît la précarité de la jeunesse française. Devant ce constat assez peu optimiste, il est essentiel pour nous de définir une approche nouvelle, innovante mais fidèle à nos convictions.

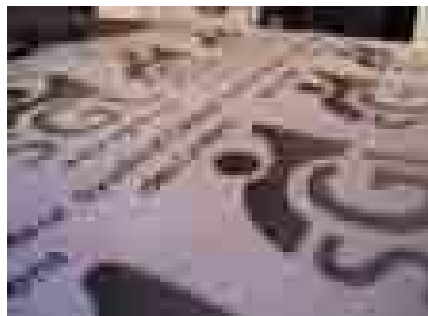
Est-il possible de poursuivre sur cette politique du court terme basée seulement sur une idéologie théorique, sans prendre en compte les réalités du terrain ?

Ayant choisi la voie du **syndicalisme progressiste**, en d'autres termes, l'aspiration à une société plus juste et plus solidaire, le Syndicat Général des Lycéens (SGL), doit se battre pour permettre l'émergence d'un nouveau lycée capable d'assurer la cohésion et l'avenir de la société. Plus que jamais, le combat syndical au niveau national et européen, est un impératif. Nous devons refuser la casse du service public d'éducation qui détruit progressivement nos lycées et dégrade notre d'éducation. A contrario, luttons pour un autre lycée, moderne, qui n'occulte pas les revendications lycéennes. Notre organisation se doit de s'opposer lorsqu'il le faut mais surtout de s'imposer comme une force de proposition.

Devant les échecs des différentes politiques éducatives qui se succèdent depuis une dizaine d'années, nous devons voir le lycée dans sa globalité, condition indispensable à la construction d'une réforme du lycée solide, cohérent et durable.

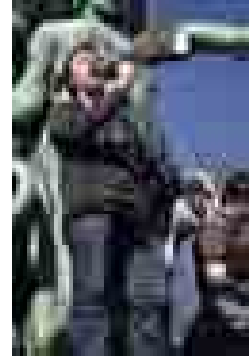
Le SGL doit pour nous être l'occasion de **réfléchir et de poser les bases de ce lycée durable** qui permette réellement d'enrayer le problème de l'échec scolaire qu'il soit du à une orientation défailante, à une difficulté d'adaptation, ou à un profond mal-être, le plus souvent aggravé par des difficultés sociales. Ainsi, en tant que **lycéens militants**, nous devons clairement définir quel est le lycée que nous souhaitons.

Protégeons notre éducation pour améliorer notre société : **luttons pour un Lycée durable** ! Le Syndicat Général des Lycéens se doit de lutter pour améliorer l'éducation Française.





Rencontre avec Sacha, Président du SGL



Peux tu nous raconter ton parcours en temps que militant ?

Lorsque je suis rentré en seconde je me suis syndiqué, c'était pour moi un devoir de faire entendre sa voix. J'ai donc commencé à militer, à une époque très formatrice puisque le mouvement contre la réforme Darcos commençait à voir le jour, nous étions alors en 2008. Puis, je suis devenu responsable du comité de mon lycée, et par la suite secrétaire général de la fédération de Haute Savoie. Cette période de ma vie de militant lycéen m'a profondément marqué, depuis je suis convaincu qu'il faut un syndicalisme à échelle humaine. Un syndicalisme qui donne de réel pouvoir aux fédérations, mais aussi des moyens leurs permettant de militer. A la fin de l'année 2009 on m'a proposé de rejoindre le bureau national du SGL en temps que délégué national à la formation militante.

Pourquoi as tu décidé d'adhérer au SGL et de te présenter à cette élection ?

Dans un sens je n'ai pas adhéré au SGL comme on pourrait le faire maintenant, en effet j'étais parmi les lycéens qui ont participé à sa création. Car comme beaucoup d'autres camarades de ma classe d'âge le SGL n'a pas été notre premier syndicat, cependant je sais ce qui nous a poussé à créer le SGL. Notre motivation était l'envie d'un syndicat efficace fait par et pour les lycéens, un syndicat loin des querelles politiciennes mais clairement ancré à gauche qui n'a pas peur de s'opposer quand il le faut, mais aussi de proposer en tout temps.

Comment envisages tu le futur du SGL, quels sont tes projets ?

Nous devons cette année continuer sur notre lancée, en effet beaucoup de chose on été faites, nous sommes aujourd'hui dans plus de 40 départements. Et notre syndicat touche de plus en plus de lycéens. Mais pour continuer à avancer notre syndicat doit rester une réel force de proposition qui travaille mains dans la mains avec sa base, ses militants. Ainsi nos projets sont multiples, à l'exemple de grandes campagnes d'information sur la réforme du lycée et ses dangers pour notre éducation.

Ainsi mon mandat qui prendra fin en avril prochain, nous promet beaucoup de grande chose pour notre syndicat, mais aussi pour la cause que nous défendons, celle des lycéens.

Comment vois tu l'avenir du SGL dans le paysage du syndicalisme lycéen, que peut il apporter de nouveau ?

Le SGL s'impose déjà comme la véritable alternative lycéenne, une alternative pluraliste, indépendante, démocratique et décentralisée. Une alternative qui s'oppose à la réforme des lycées, aux expulsions des lycéens sans papier, aux discrimination etc ..., mais une alternative qui sait proposer, proposer une concertation sur la réforme du lycée, des projet ambitieux pour le lycée et pour les lycéens, c'est comme cela que je vois le Syndicat Général des Lycéens.

Pour conclure je ne dirais pas le SGL vit, le SGL vivra, mais bien le SGL s'oppose, le SGL propose !



Une politique d'immigration contraire aux droits de l'enfant ?

Depuis le changement de loi de 2003 orchestré par l'ex ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy, les conditions d'acquisition de la nationalité française se sont modifiées en introduisant une condition d'antériorité de placement. En clair, désormais, pour pouvoir prétendre à la nationalité française, le mineur devra avoir été recueilli et élevé depuis au moins cinq ans par une personne de nationalité française, ou avoir été confié au service de l'aide sociale à l'enfance depuis au moins trois ans. Cette politique a des effets désastreux sur les conditions de vies des mineurs immigrés résidant en France.

Elle va à l'encontre du droit à l'éducation, accordé par la convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

C'est pourquoi de nombreuses associations, dont le Syndicat Général des Lycéens (SGL), **s'engagent clairement contre cette politique scandaleuse** et défendent les droits des lycéens immigrés sur le territoire français.

Dernier exemple en date, celui de la jeune kosovare Liridona Demiri. Elle et sa famille ont fui le Kosovo - pays ravagé par une guerre ethnique depuis 1989 - en 2005. La situation de la famille est délicate, le père ayant

travaillé pour les serbes risque la mort dans son pays. Sous le coup d'une expulsion en 2007, Liridona, sa sœur et son frère ont du se résoudre à vivre sous une tente pendant plusieurs mois.

Depuis plus d'un an elle réside en France elle étudie en classe de seconde au lycée de l'Albanais. L'État Français ne semble pourtant pas s'émouvoir de la situation dramatique de la famille. Un nouvel avis d'expulsion leur a été envoyé. Les enfants de cette famille sont pourtant parfaitement intégrés et scolarisés en France. Ils respectent les critères d'intégrations imposés par Nicolas Sarkozy et le ministère de l'immigration et de l'identité nationale ; ils maîtrisent la langue française. Il nous paraît donc évident que leur avenir doit se construire ici.

La fédération de Haute-Savoie du SGL ainsi que les camarades de Liridona se sont mobilisés en janvier dernier et reste mobilisé pour la régularisation de la famille Demiri.

Malheureusement, l'État français reste fidèle à sa politique insensée, et la famille a été déboutée en février dernier. Après avoir fait appel Liridona et sa famille ont finalement été régularisés.

Lauranne Witt,

Secrétaire générale du SGL-Moselle





Pourquoi s'opposer à la réforme Chatel ?

76% des Français seraient favorables à la réforme du lycée d'après un sondage commandé par le gouvernement. Mais seulement 60% déclare en avoir entendu parlé et 16% d'entre eux savent précisément de quoi il s'agit. Un sondage tout à fait instructif.

Cette réforme est une étape vers **une école publique au rabais qui coûterait le moins possible à l'État** afin que ceux qui en ont les moyens paient l'école privée qui va fournir à leurs enfants l'éducation que l'école publique n'aura pas été apte à leur offrir.

Cette réforme n'apporte absolument rien aux lycées. Elle n'apporte qu'**une multitude de petits inconvénients**. Tous les lycéens engagés dans la démocratie lycéenne peuvent le voir, chaque année les conseils d'administration ne peuvent que déplorer la perte de quelques heures sur leur DHG, c'est à dire le nombre totale d'heure que l'État daigne payer aux enseignants pour un établissement. Et **le chef d'établissement fait les frais de ce qu'on appelle l'autonomie des établissements**, c'est en effet à lui que revient la lourde tâche de bricoler les emplois du temps pour tenter de faire autant avec moins d'argent. Mais on le sait bien, c'est impossible et malgré les efforts des proviseurs et des professeurs, on perd chaque année un peu en qualité d'enseignement.

Ainsi, **l'aide individualisé mise en avant par le gouvernement existait déjà** dans bien des lycées avant qu'un à un ils l'abandonnent par manque de moyen. En effet, lorsque le proviseur y arrivait, il pouvait dégager quelques heures de cours pour les élèves les plus en difficulté. Pire encore, en rendant obligatoire l'aide individualisée sans

accorder d'heures supplémentaires aux lycées, le gouvernement met en danger cette discipline puisque beaucoup de lycées vont être condamnés à laisser un professeur pour 35 élèves pendant deux heures. Comment parler d'accompagnement personnalisé dans ses conditions ? En effet, rapporté aux nombres d'élèves, cela fait moins de 4 minutes par semaine et par élève. C'est tout simplement ridicule.

Et quand le conseil d'administration aura fait le choix de dédoubler la classe dans cette matière, c'est à dire de mettre deux enseignants face à une classe, il faudra bien prendre ces heures ailleurs. Alors là, on pourra voir des heures de TP en classe complète, des classes « européennes » sans renforcement en langue, des groupes de sports à 35 élèves, la disparition des modules de langue, d'histoire. L'autonomie des lycées, une belle idée dans la théorie, s'avère en réalité une catastrophe car en plus d'être génératrice d'inégalité entre les lycées, **elle rejette sur le chef d'établissement la responsabilité de la dégradation des conditions d'étude**.

Il est donc important de faire savoir que **cette réforme d'une part sera inapplicable** si le gouvernement n'inverse pas la balance des suppressions de poste : plus que de les arrêter, il doit augmenter le nombre d'heures afin de permettre aux lycées de rétablir les cours dédoublés dont la suppression avait déjà commencé. D'autre part, cette soi-disant autonomie doit être oublié au profit d'**un vrai service public qui mette à égalité tous les lycées**.

**Brice Taton,
Militant du SGL-Moselle**



Percent 2011 : Le SGL s'interroge sur l'utilité d'une interdiction

Le percent, qui marque les cent jours avant la première épreuve du baccalauréat, est souvent fêté par les lycéens. Suivant les villes, la tradition peut varier. A Metz, jusqu'à l'année dernière, tout s'était passé calmement : une partie des élèves venait déguisés en cours, rien de bien méchant.

Cette année pourtant, le nombre important de participants a donné lieu à des mouvements de foule et donc à quelques débordements dans l'université et au lycée Anne de Méjanès.

L'appréciation de la situation a été confiée à chaque établissement afin qu'il gère le problème comme ils peuvent. Devant certains lycéens, cela a entraîné la **création de foules** alors que quand les élèves étaient autorisés à aller en cours, ils y ont été, même déguisés et tout s'est passé calmement, comme les années précédentes.



Pour trancher la situation pour l'année prochaine, on parle déjà d'un **arrêté préfectoral** qui interdirait tout simplement la manifestation **privant ainsi les élèves de cette journée de fête** avant les révisions du bac. Mais est-ce la bonne solution ?

Si la situation de cette année n'est pas acceptable et si nous condamnons les débordements, il faut tout de même réfléchir cinq minutes : cette interdiction ne risque-t-elle pas d'**empirer les choses** ? Si l'on autorisait tout simplement les élèves à aller en cours déguisés, cela ne perturberait que très légèrement les cours et éviteraient la création de l'effet de foule, qui selon nous, est plus responsable des incidents que les élèves eux-mêmes, individuellement.

L'interdiction quant à elle n'empêchera pas les élèves de se déguiser car c'est une fête que nous apprécions particulièrement. En plus, le battage autour des événements de cette année n'a fait que renforcer l'envie pour les premières d'imiter leurs aînés.

Le SGL appelle donc le préfet à traiter cette question plus sérieusement et à prendre ses responsabilités afin que cette fête puisse en être une pour tout le monde.



Raphaël Mariotti,
Militant du SGL-Moselle



Allocations, un droit pour tous

Le président de la république Nicolas Sarkozy a déclaré le 20 Avril dernier, vouloir supprimer les allocations des parents d'enfants absents. Pourtant la loi sur l'égalité de chances datant du 31 Mars 2006 prévoit déjà le même genre de sanctions. Or cette loi n'étant pas appliquée actuellement **on peut se demander l'utilité d'une telle annonce.**

Le SGL s'oppose à cette décision qu'il juge **injuste**. Le retrait des allocations serait infliger une double peine aux familles déjà dans la difficulté.

Un élève étant ainsi marginalisé et mis à l'écart aura d'autant plus de mal se réinsérer dans le système éducatif. Au lieu d'**enfermer les élèves dans l'échec**, le rôle de l'éducation n'est-il pas de développer le potentiel de chacun ?

Le SGL propose donc le **rétablissement des postes** de professeurs supprimés par la politique de restriction budgétaire du gouvernement et l'augmentation du nombre d'éducateurs ou de médiateurs chargés de mettre en place un véritable **dialogue avec les familles**. C'est en mettant l'accent sur le côté humain que nous pourrions régler les problèmes des lycéens.

Auriane Wahl,
Députée nationale aux droits lycéens,
Militante du SGL-Moselle

On supprime nos professeurs... on engage nos parents !

Le 18 avril dernier la chaîne de télévision TF1 diffusait lors de son émission « SEPTAHUIT » un reportage sur un parent d'élève sans formation professorale qui enseignait dans un collège. Cette personne avait remplacé – suite à la demande de la principale de l'établissement scolaire – un enseignant de technologie malade qui ne pouvait être remplacé à cause du **manque de remplaçants**.

C'est donc le père d'un collégien, ancien chercheur au CNRS qui a assuré l'intérim pour 10 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Plongé dans « le monde des ados » sans aucune expérience sans avoir appris la pédagogie, ce jeune retraité se retrouve donc rapidement désarmé face à l'inconnu. Il ira même une fois jusqu'à être violent face à un élève qui ne l'écoutait pas. C'est dans une lutte pour affirmer son autorité auprès des élèves qu'il remarquera qu'**enseigner est un métier** qui s'apprend. Il a maintenant fini son travail de remplaçant et promet de ne plus le faire.

Outré par ce nouveau genre d'éducation, le Syndicat Général Lycéen demande la fin des suppressions de poste de remplaçants. Nous voulons **une école de qualité** accessible à tous de manière égale. Et surtout que ce type d'expériences ne se reproduise plus à l'avenir.

Olivier Bloch,
Responsable du SGL-Moselle



Date à retenir :

- ✓ 1er Mai : Fête des travailleurs, manifestation avec le SGL
- ✓ 8 Mai : Débat sur Skype avec le SGL : « L'engagement lycéen dans la vie associative »
- ✓ 15 Mai : Réunion du SGL-Moselle
- ✓ Courant Mai : Création du Forum sur le site internet du SGL : <http://sgl-fr.org/>
- ✓ 5 Juin : Marche des fiertés à Metz
- ✓ 17 Juin : Début des épreuves du Bac



Journal publié par le SGL-Moselle, imprimé par nos soins, ne peut être vendu ou reproduit illégalement. Ne pas jeter sur la voie publique.

Contact : Olivier Bloch (06 99 41 02 56) ou par mail : sgl.moselle@gmail.com



Ensemble, protégeons notre éducation,
Luttons pour notre avenir
Construisons la société de demain !

Rejoignez-nous !

Nom _____ Prénom _____

Adresse : _____

Lycée/collège : _____

Tél _____ Mail _____

Élu : CVL CAVL CNVL CSE